



Villeneuve-Sous-Dammartin

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

.....

TEMPORAIRE

Le Maire de la Commune de Villeneuve-Sous-Dammartin

- **Vu** le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles
L 2212 – 1 et 2, L 2213 – 1 et L 2215 - 1
- **Vu** le Code de la Route et notamment ses articles R 411 – 29 à R 411 – 32
- **Vu** la loi n° 82 – 213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions
- **Vu** la demande de la société WIAME AXE en date du 29/05/2017

Objet :

Peinture et pose
panneaux dans
l'agglomération

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité du public circulant dans l'agglomération afin de permettre à l'entreprise **WIAME AXE sise 76 RUE DE LA JUSTICE – ZI – 77000 VAUX LE PENIL – Tél 01.64.83.07.80 Fax 01.64.83.07.89** - de réaliser la pose de panneaux et l'ensemble des peintures de signalisation au sol
Les travaux seront réalisés à partir du **1er juin 2017 jusqu'au 09 juin 2017**

ARRETONS :

Article 1 : La société WIAME AXE est autorisée à effectuer les travaux demandés

Article 2 : du 1^{er}/06/2017 au 09/06/2017, le stationnement sera interdit des deux cotés au droit des travaux sauf pour l'entreprise effectuant les travaux,

Article 3 : du 1^{er}/06/2017 au 09/06/2017, la vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h rue de Paris.

Article 4 : du 1^{er}/06/2017 au 09/06/2017, la circulation des véhicules sera réduite à une voie et se fera par alternance grâce à la pose d'un feu tricolore ou panneaux K10

ARTICLE 5 : La Société **WIAME AXE** est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire de jour comme de nuit et d'en assurer la maintenance afin de veiller à la bonne sécurité des usagers.

ARTICLE 6 : Monsieur le Maire de Villeneuve sous Dammartin, Monsieur Le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Dammartin en Goële, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté,

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur Le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Dammartin
- Monsieur Le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de Dammartin,
- Monsieur le Directeur des C.I.F
- La Société **WIAME AXE**

*Pour copie conforme,
Fait à Villeneuve sous Dammartin,
le 30 mai 2017*

*Pour le Maire Empêché
L'Adjointe chargée de l'Urbanisme
Isabelle GAUTIER*

